

Moniteurs de sport

36^e promotion

Observatoire de la formation



MARS 2021

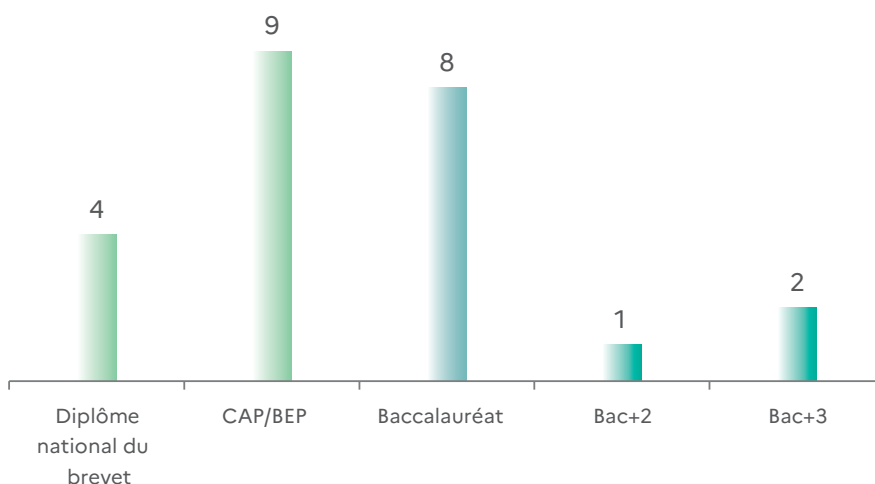
À RETENIR

- > La 36^e promotion de moniteurs de sport pénitentiaire (MSP) compte 24 stagiaires, entrés en formation le 1^{er} février 2021 pour une durée de 5 mois.
- > 21 hommes et 3 femmes
- > Âge moyen : 36 ans
- > Près de la moitié des agents avaient déjà des fonctions de MSP avant le début de leur formation.
- > Leur première motivation est de combiner la fonction sportive à celle de surveillant.

Profil sociodémographique

24 agents ont intégré la 36^e promotion de moniteurs de sport le 1^{er} février 2021. Cette promotion, majoritairement masculine (21 hommes et 3 femmes) est âgée de 36 ans en moyenne. Les agents en couple sont majoritaires : 18 sont concernés, contre 6 célibataires. Par ailleurs, 17 agents sont parents.

Graphique 1 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



Onze agents sont titulaires du baccalauréat. Parmi eux, une personne est titulaire d'un bac+2 et deux possèdent un bac+3. Concernant les autres agents, 4 ont validé le diplôme national du brevet, et 9 sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP.

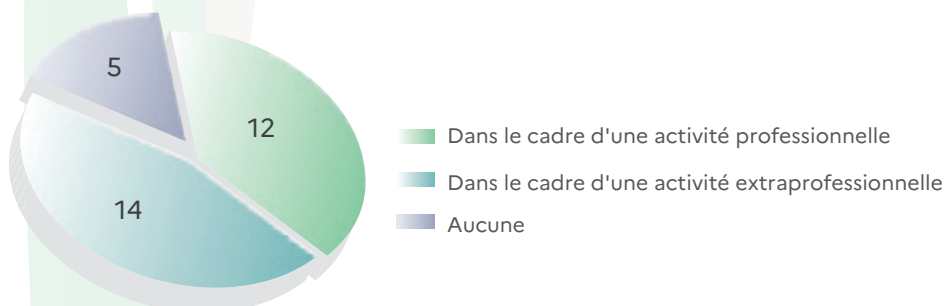
Les domaines d'études mentionnés par les répondants concernent les sciences économiques, le sport, l'hôtellerie / le tourisme, la sécurité, ou encore l'environnement / l'aménagement / la propreté.

Profil professionnel

En moyenne, les stagiaires ont 8 années d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, avec des expériences qui s'échelonnent de 4 à 19 ans. La plupart des agents ont connu deux établissements (11 personnes) ou plus (8). Seuls 5 stagiaires ont travaillé dans un seul établissement.

Par ailleurs, avant de passer la sélection de moniteur de sport, 10 agents sur les 23 répondants à cette question avaient déjà des fonctions de MSP. Parmi eux, deux personnes avaient une expérience de moins d'un an et huit d'un an ou plus, la plus longue expérience s'élevant à plus de deux ans et demi. Ces agents intervenaient à temps complet pour la plupart d'entre eux (8 agents sur 10).

Graphique 2 : Expériences d'encadrement – Citations

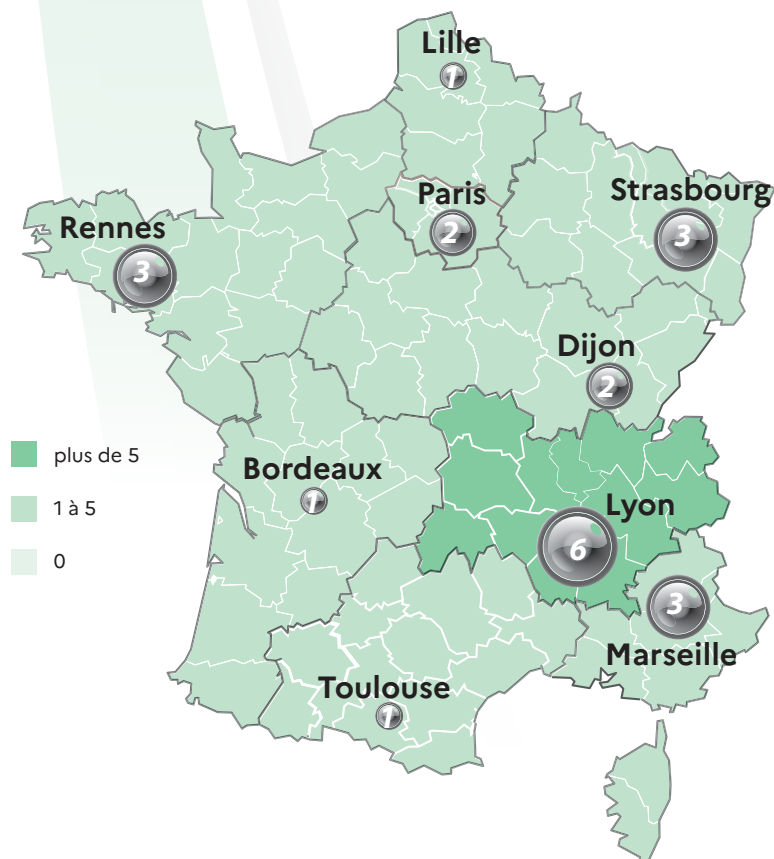


La plupart des agents ont déjà eu une expérience d'encadrement dans le passé (seuls 5 ne sont pas concernés). Douze ont mentionné avoir vécu cette expérience dans le cadre d'une activité professionnelle, et quatorze au cours d'une activité extra-professionnelle.

Les contextes sont très variés : concernant les activités extraprofessionnelles, beaucoup mentionnent du coaching spor-

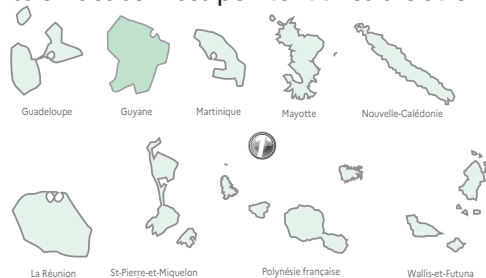
tif (14), principalement l'entraînement d'équipes de football, mais également l'animation auprès d'adolescents (3). Les expériences d'encadrement dans le milieu professionnel ont été vécues au sein de l'armée de terre (4), de la gendarmerie (1), de la RATP (1) et dans le commerce (1). Par ailleurs, un agent a déjà encadré des permissions de personnes placées sous main de justice.

Graphique 3 : Direction interrégionale du dernier établissement – Effectifs



La première DISP de provenance des agents est celle de Lyon : 6 agents exerçaient dans cette DISP avant de rejoindre la formation. Suivent celles de Marseille, Rennes et Strasbourg, avec 3 agents chacune. Toutes les autres DISP sont représentées, par 1 à 2 répondants chacune. À noter que les DISP du nord et du sud sont représentées de façon parfaitement égale. Concernant leurs futurs lieux d'affectation, trois stagiaires ont déclaré ne pas en être satisfaits, et 9 personnes envisagent de demander une mutation à la prochaine CAP. Ces choix d'affectation sont multiples : les DISP de Lille, de Dijon et de la MOM ont été citées à deux reprises et celles de Marseille, Strasbourg et Toulouse ont été évoquées par un stagiaire chacune.

Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer*

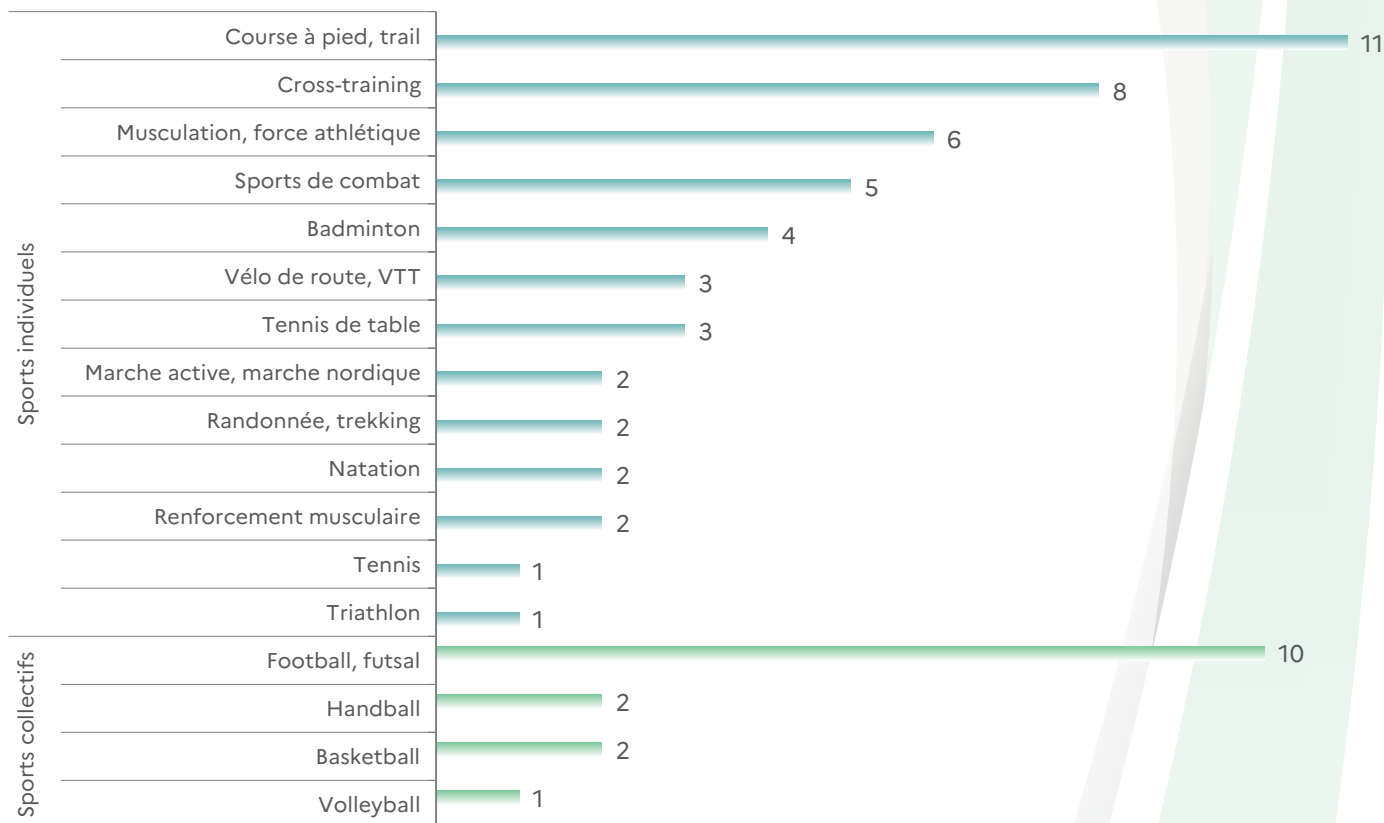


* La DISP « Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-mer.

Profil sportif

Vingt stagiaires ont déclaré ne pas avoir de diplôme sportif. Deux élèves mentionnent des diplômes fédéraux (initiateur 1 et 2 de foot, prévôt de boxe anglaise), deux ont validé des diplômes Jeunesse et sport (BPJEPS activités physiques pour tous, BPJEPS boxe anglaise, BEES activités physiques pour tous, BNSSA), et deux ont validé des diplômes STAPS (deug, licence, DU optimisation de la performance sportive, AUEC préparation mentale et préférences motrices).

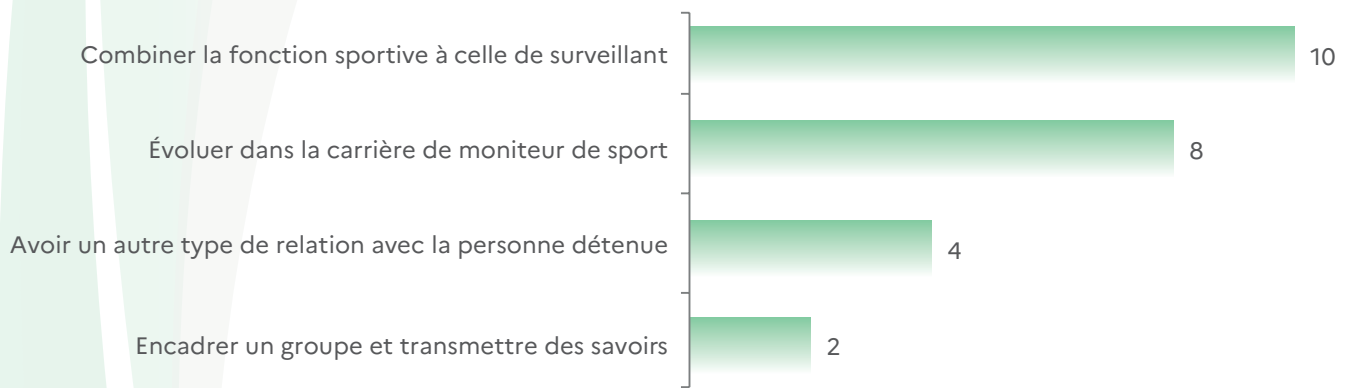
Graphique 4 : Disciplines sportives pratiquées – Citations



Les disciplines sportives pratiquées par les stagiaires sont majoritairement individuelles (50 citations). Les plus citées sont la course à pied / trail (11 mentions) et le cross-training (8). Les réponses sont ensuite très variées : les agents pratiquent la musculation, les sports de combat, le badminton, le cyclisme, le tennis de table, la marche, la randonnée, la natation, le renforcement musculaire, le tennis et le triathlon.

Quinze stagiaires ont cité des sports collectifs, principalement le football / futsal (10 mentions). D'autres sports ont aussi été mentionnés, comme le handball, le basketball et le volleyball. Par ailleurs, 15 personnes ont déclaré pratiquer ces sports en compétition, principalement le football (5 répondants) ou la course à pied / le trail (2).

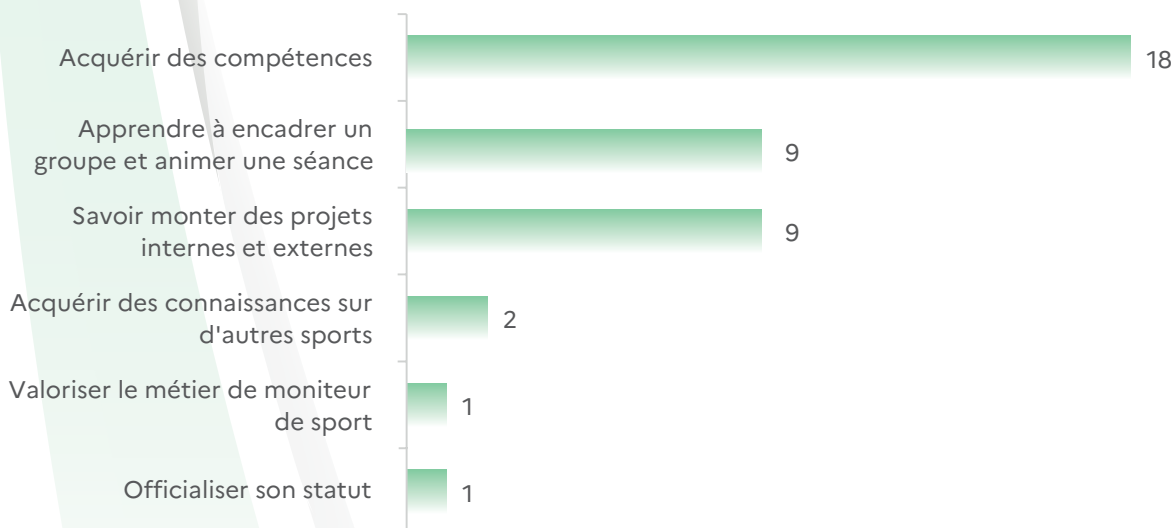
Graphique 5 : Première motivation à exercer les fonctions de moniteur de sport - Effectifs



Parmi les motivations des futurs moniteurs de sport, le souhait de combiner la fonction sportive à celle de surveillant arrive en tête avec 10 citations. Les agents sont également nombreux à mentionner le fait d'évoluer dans la carrière de moniteur de sport (8). Quelques répondants souhaitent avoir un autre type de relation avec les personnes détenues (4), ou encore encadrer un groupe et transmettre des savoirs (2).

Par ailleurs, 10 stagiaires ont l'intention de passer d'autres examens/concours au cours de leur année de formation : 9 d'entre eux veulent tenter le concours de 1^{er} surveillant, un celui d'ÉRIS, et un souhaite passer le grade de surveillant brigadier.

Graphique 6 : Attentes envers la formation - Citations



Les futurs moniteurs de sport attendent avant tout de leur formation de pouvoir acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier (14 citations) : ils souhaitent « acquérir un maximum de connaissances afin de les appliquer une fois en poste », « connaître les attentes de leur hiérarchie et les attitudes à adopter », ou encore « perfectionner leurs gestes professionnels ».

L'apprentissage de l'encadrement de groupe et de l'animation de séance est également souvent cité (9 répondants). Les agents

voudraient savoir « encadrer un groupe et transmettre des savoirs avec du respect, de la cohésion et des valeurs », mais aussi « apprendre à gérer des détenus réfractaires à certains sports ». À niveau égal, les répondants mentionnent vouloir « apprendre à monter des projets » (9 mentions) : ils souhaitent notamment « apprendre à travailler avec les associations sportives ». Enfin, des élèves expriment la volonté d'acquérir des connaissances sur d'autres sports (2), de valoriser le métier de moniteur de sport (1), et d'officialiser leur statut (1).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

MARS 2021